Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 1er mars 2012.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6 et 7 février 2012

2012 V. 20 - Vœu relatif à la dénomination d'un lieu de Paris à la mémoire de Cesária Évora.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Le 17 décembre 2011, Cesária Évora s'est éteinte au Cap-Vert, dans la ville même où elle était née 70 ans plus tôt. L'annonce de sa disparition a suscité une très vive émotion dans le monde entier, et notamment à Paris.

Considérant que la carrière internationale de Cesária Évora a pris son essor dans la salle de concert parisienne du « New Morning » ;

Considérant que Cesária Évora a toujours affiché son attachement à Paris et à la France, qui l'avait élevée au rang de Chevalier de la Légion d'Honneur et où elle a reçu plusieurs Victoires de la Musique ;

Considérant que la reconnaissance internationale de Cesária Évora a confirmé le rôle de Paris dans la découverte et l'épanouissement de nouveaux talents ;

Considérant que les textes de Cesária Évora correspondent aux valeurs profondes de Paris et des Parisiens, notamment sur le rejet du colonialisme, l'amitié entre les peuples, et la compréhension mutuelle;

Sur la proposition de M. Ian BROSSAT, des élus du groupe Communiste et élus du Parti de gauche,

Emet le voeu :

Qu'un lieu, une rue ou une place de Paris soit dédié à la mémoire de Cesária Évora.